

## **Compte rendu du Conseil d'administration de l'APLIUT le 16 octobre 2004 à l'IUT, Paris V**

**Présents** : J. Atlan, V. Braud, C. Bryars, C. Chagnon, J.-J. Corre, M. Devichi, A.-M. Dugreez, M. Fillion, D. Frost, A. Garrivier, J. Giovampaoli, M. Hardy, F. Karcher, J. Martin, M.-A. Mattioli, P. Oudart, P. Pégurier, A. Penso, G. Pons, A. Provo, J.-M. Pouchain J.-M. Tholliez

**Procuration** : J.-M. Carrère, S. Valentin

**Excusés** : I. Hié

**Absents** : M. Bonora, N. Eboueya, C. Henrot, A.-M. Quelled, V. Magista

Le compte rendu du CA du 6 juin 2004 est adopté à l'unanimité.

### **Rapport Moral du Président**

#### **Vie de l'Association**

Des échanges ont eu lieu concernant la préparation du supplément « historique » des *Cahiers de l'APLIUT* et l'éventuelle création d'un document d'accueil pour les nouveaux congressistes. M.-A. Mattioli fera le point sur une proposition de plan de communication.

Je me suis déplacé à Gap pour la soutenance de notre stagiaire, Xavier Argens, en juin 2004, en présence de Alain Garrivier, notre Web-Master et son tuteur universitaire. Notre collègue nous exposera les très intéressants développements du site de l'APLIUT. Nous devons très rapidement prendre la décision d'autoriser les inscriptions au congrès par le site.

#### **Relations externes**

J'ai adressé des lettres de remerciement aux instances qui ont aidé l'équipe d'Aix-en-Provence à la réalisation du XXVI<sup>e</sup> congrès, et ai transmis des cadeaux aux deux départements qui nous ont soutenus (Informatique et Gestion Urbaine).

Au cœur de l'été, j'ai dû fournir des pièces complémentaires (y compris un « certificat d'existence », délivré par la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt) pour étayer les dossiers de demande de subvention. J'ai été convoqué à la Mairie d'Aix-en-Provence le 12 août. Pour l'instant, le résultat obtenu est conséquent ; 650 € de la Mairie d'Aix-en-Provence et 2896 € du Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Ceci a été suivi de lettres de remerciements où je précisais notamment que l'APLIUT donnerait un exemplaire des Actes à chacune de ces instances.

J'ai adressé une lettre de remerciement substantielle aux directeurs des IUT qui ont souscrit à des abonnements de soutien. La lettre de remerciement était aussi une lettre de relance !

J'ai répondu à quelques demandes de renseignements sur l'association et sur le XXVII<sup>e</sup> congrès de Toulon.

Je suis en train de prendre rendez-vous avec Monsieur Pierrot, Président de l'ADIUT (celle-ci siège dorénavant à l'IUT de Cachan). Il s'agit de reprogrammer le rendez-vous qui avait été obtenu en mars 2004, mais annulé par Monsieur Pierrot lui-même, la veille. Le but est de lui présenter la plate-forme de l'APLIUT en ce qui concerne la refonte des programmes pédagogiques actuellement en cours, et la position de l'APLIUT en ce qui concerne la mise en place du L.M.D. J.-M. Tholliez fera le point sur ce dossier.

#### **Conclusion**

L'année 2004-2005 est primordiale pour notre association : des élections auront lieu au cours de notre Assemblée Générale annuelle, lors du XXVII<sup>e</sup> congrès de Toulon, le 3 juin 2005. De nombreux postes (dont certains restés vacants) sont à pourvoir dans notre organigramme. Appel est donc fait aux bonnes volontés. Les 2 notes positives par lesquelles je vais terminer ce rapport (une fois n'est pas coutume !) réussiront sans doute à vous

convaincre de franchir le pas. Des IUT sont volontaires pour accueillir nos congrès au moins jusqu'en 2009. D'autre part, environ quarante nouveaux ont assisté au congrès d'Aix-en-Provence. Voici d'évidentes marques de la bonne santé de l'APLIUT !

### **Rapport Financier**

Le CA donne son accord à la demande faite par le CNRS d'un abonnement à titre gratuit aux *Cahiers*.

F. Karcher présente les comptes, précisant qu'ils sont provisoires. Nous sommes en effet en phase de changement d'exercice (passage de l'année universitaire à l'année civile donc une « année » de 18 mois, à savoir juin 2003 à décembre 2004) et les comptes définitifs apparaîtront en janvier 2005.

Dans la colonne des charges, il faudrait ajouter les frais du dernier N° des *Cahiers*. F. Karcher note que sans les subventions, les comptes seraient déficitaires. A ce propos, G. Pons annonce que dorénavant il est nécessaire de présenter aussi bien les comptes de l'APLIUT que le budget prévisionnel lors des demandes de subvention pour les congrès.

F. Karcher se pose la question de la nécessité d'une vérification des comptes par un commissaire aux comptes. Il en suit en débat au sein du CA et à la suggestion de P. Oudart il est décidé de demander à 2 enseignants de comptabilité, externes à l'association, de vérifier les comptes, ce qui semblerait être suffisant. De toute façon il faudrait d'abord acheter un logiciel de comptabilité et A. Provo se propose de s'en charger.

Avec 280 membres, les effectifs sont supérieurs à ceux des dernières années et le montant total des comptes indique la bonne santé financière de l'association.

Notez une petite erreur de frappe : compte CNE et non CNN.

Dorénavant la carte d'adhérent sera donnée immédiatement par J. Martin aux personnes prenant une adhésion lors du congrès. Il faut garder le numérotage car, comme le précise J. Atlan, les adhérents pourraient éventuellement en avoir besoin un jour pour accéder au site Web de l'association.

Suite à un refus de la part du Directeur de l'IUT de Tours de payer les frais de transport aux congrès pour ses enseignants, G. Pons se propose de lui adresser une lettre expliquant les accords qui ont été conclus avec l'Assemblée des Directeurs des IUT.

Enfin le Président remercie A. Provo, F. Karcher et J. Martin pour l'énorme travail fourni lors de l'organisation des congrès.

### **Rapport sur les Cahiers**

M. Hardy présente son rapport sur les *Cahiers* et annonce que le numéro d'octobre est prêt et sera accompagné d'un supplément « historique », qui sera tiré à 400 ex (contre 300 ex pour les numéros habituels des *Cahiers*). Il sera envoyé aux associations amies ainsi qu'aux membres d'APLIUT suite, et mis en vente au moment du congrès, pour que les adhérents simples qui le souhaitent puissent l'acheter.

Les actes du congrès 2004 ne seront disponibles qu'en juin 2005 ; ceci inquiète G. Pons, qui voudrait les offrir aux nouveaux membres lors du congrès 2005.

P. Oudart soulève un problème de tarif pour les abonnés étrangers. Il devrait être à 44 € au lieu de 49 €.

### **Le Point sur le site Internet rénové**

A. Garrivier présente le nouveau site. Actuellement il est le seul administrateur et le CA suggère fortement qu'une autre personne soit chargée de cette responsabilité (C. Bryars ?). Le serveur n'accepte pas d'inscription en ligne ; il sera, cependant, possible d'imprimer le bulletin d'inscription du congrès. Le programme provisoire devra être publié le plus tôt possible, ainsi que la liste des hôtels et des liens.

Les membres de l'APLIUT sont invités à participer au forum. Il est suggéré d'ajouter les photos aux coordonnées indiquées sur la page.

Une répartition des rubriques est faite pour vérifier d'éventuelles fautes de frappe et de grammaire (2 personnes / rubrique).

## **Communication**

M.-A. Mattioli présente des idées pour faire connaître l'APLIUT auprès des adhérents potentiels et des éditeurs – à savoir :

- diffusion des Cahiers dans certaines librairies parisiennes ciblées « langues » (en général celles qui acceptent demandent 40% du prix de vente). A. Provo fera des envois après l'accord définitif des librairies ;
- création d'une nouvelle brochure et d'une affiche APLIUT. Les APLIUTiens des départements Info-Com et TC seront contactés pour solliciter leur participation à l'organisation d'un concours d'affiches dans le cadre de projets tutorés. Un bon de 300 € sera donné à l'équipe gagnante. Cependant, après discussion, il est décidé de reporter le projet à l'année prochaine ;
- mise en place de partenariats, par exemple avec Vocabulaire ou autre revue, pour faire passer des petits articles de présentation de l'association et d'annonce du congrès ;
- préparation d'un petit dossier de presse pour le congrès (fiche de présentation de l'association + une fiche sur le thème et les participants au congrès de l'année) pour diffusion auprès de tous les journaux locaux. Prospection auprès des éditeurs au cours de 2 manifestations importantes : Le Salon de l'Education (novembre) et Expolangues (février), avec le dossier en main et une lettre développant un argumentaire.

Le CA remercie M.-A. Mattioli pour la préparation de ce dossier.

## **Le Congrès de juin 2004 à Aix-en-Provence**

J. Giovampaoli fait le point sur le congrès de juin 2004. Il y avait une vingtaine d'intervenants et d'ateliers, environ 160 participants, dont 40 nouveaux congressistes, et environ 8 exposants. Elle regrette les contretemps qui ont nécessité l'annulation de certaines activités touristiques prévues et elle remercie les congressistes d'avoir su s'adapter aux changements de programme. Les moments « pause » ont été très appréciés par tout le monde. Elle précise, pour les futurs organisateurs, que la répartition des tâches est indispensable et se demande si les intervenants ont toujours besoin de tout le matériel audiovisuel mis à leur disposition. Dorénavant ne pourraient-ils pas enregistrer leur présentation sur un support, type clef USB, (ce qui supprimerait les éventuels problèmes de compatibilité d'appareils) et distribuer plus de documents sur un support papier ? Elle conseille de tout vérifier pour éviter des problèmes de dernière minute et d'utiliser le CD-Rom fait par J.-M. Carrère sur l'organisation du congrès.

J. Martin se plaint du manque de rigueur des congressistes, notamment en ce qui concerne les réservations et paiements de repas.

A. Provo remercie les organisateurs et F. Karcher fait remarquer que les nouveaux APLIUTiens étaient ravis.

## **Préparation du XXVII<sup>e</sup> Congrès de Toulon**

A.-M. Dugreez fait le point sur l'organisation du logement lors du prochain congrès. Il est conseillé de réserver le plus tôt possible. Ensuite J.-J. Corre cite l'équipe organisatrice : Anne Cumet-Quatrehomme, en collaboration avec David Eckersley, Christian Pithon (APLIUTsuite), Roger Michel (Chargé de mission du CA de l'IUT de Toulon) et 7 étudiants de trois départements : GEA, TC et GEII. Des contacts ont été pris avec : M. Martin, Vice-Président USTV (Université du Sud Toulon-Var), M. Rossetto, Directeur de l'IUT, Mme Demassez, Responsable Communication et M. Oueslati, Vice-président (TIC) et Conseiller Régional, la Mairie de Toulon, L'Echappée Bleue, société de tourisme réceptif, M. Boris Cyrulnik, psychiatre, écrivain, conférencier. J.-J. Corre continue avec une présentation détaillée des préparatifs jusqu'à maintenant, à savoir :

### **Le travail accompli :**

- réservation du grand Amphi ; accord de M. Cyrulnik ; promesse d'aide financière de l'université ; aide logistique de l'IUT (cocktail, buffet du jeudi midi et reprographie...) ; promesse d'aide par TPM (Toulon Provence Méditerranée) ;
- présentation du congrès au CA de l'IUT ; accord des départements pour renouveler le mobilier des salles du service AV ; promesse d'obtenir de la documentation (stylos , plaquettes, etc.) par le service de communication de l'université - un RV est pris pour le mois de mars ; réalisation d'une affiche pour annoncer le congrès ;
- prospection et devis d'hébergement.

### **Le travail à accomplir :**

- l'envoi des dossiers (prêts) pour demande de subvention : TPM, Région, Conseil Général ; finaliser le choix du restaurant pour le gala ; évaluer les frais de participation à la charge des congressistes ; déterminer le mode d'encaissement...

### **Questions Diverses**

J.-M. Tholliez distribue une carte de France avec les circonscriptions académiques et les régions de l'APLIUT, ainsi qu'une liste des professeurs de langues des IUT de France. Il est demandé au CA de vérifier les noms des professeurs de chaque région.

Ensuite il fait le point sur le LMD (cf. annexe page suivante)

La prochaine réunion du CA aura lieu le 22 janvier 2005 à l'IUT de Paris V.

**Compte rendu rédigé par Claire Bryars**

IUT 2 Grenoble

### **Annexe : le point sur les LMD**

Intervention de J.-M. Tholliez lors du CA d'octobre 2004

Les assemblées de chefs de départements finalisent les projets de nouveaux DUT et espèrent respecter le calendrier qui permettra dès la rentrée 2005 la mise en place des DUT reformatés.

Certains collègues de spécialités ont été consultés, mais très peu d'enseignants de langues. Partout la place des langues est en recul. Les tentatives de rencontrer le président de l'ADIUT sont restées vaines. Nous espérons pourtant obtenir lors de cet entretien un rappel par l'ADIUT des principes de la réforme du DUT et notamment celui qui préconisait un renforcement des langues pour faciliter la mobilité.

La première phase de la réforme est pratiquement achevée sans que nous ayons pu intervenir ni être conviés à le faire. Il nous faudra être d'autant plus vigilants et actifs lors de la mise en place pratique de la réforme dans les départements. Les langues risquent de devenir pour les directeurs des études un paramètre jugé très gênant et très coûteux.

Le grand sujet actuel est le PPP (Projet Professionnel Personnalisé), il risque d'être pris en charge en priorité par les enseignants de langues ou de Techniques d'Expression. L'APLIUT pourrait demander à Catherine Iquille, angliciste et chef de Département GEA, qui a mené une remarquable réflexion sur ce thème, de faire une communication dans les Cahiers ou lors du prochain congrès.

Le nouveau DUT aura trois débouchés possibles (le trident) : soit une insertion professionnelle rapide, soit une poursuite d'études courtes (Licences Professionnelles) soit une poursuite d'études plus longues (IUP, écoles, facultés). Les étudiants auront un tronc commun de cours (« noyau dur » et des « compléments » leur permettant de se préparer à l'orientation qu'il auront choisie pour l'après-DUT. Or ces « compléments » dépendront d'instances des décisions distinctes (CPN pour l'insertion professionnelle, CPN élargie à une

famille de métiers pour la LP en IUT, et université de tutelle pour les poursuites d'études plus longues). Les linguistes devront essayer de se faire entendre auprès de ces différentes instances.

Vigilance, circulation rapide des informations au sein de notre réseau, et surtout beaucoup de lobbying auprès de nos directions de département, tels sont les seuls recours qui nous restent maintenant lors de la mise en place de la réforme. Bon courage à tous.